

2307833

MS Larvakill/MS Madendood

7 kg e

Número de autorización 02810-P

ÁREA PRINCIPAL

- Insecticida contra larvas de moscas
- Granulado adecuado para esparcir, o para disolver y verter o rociar
- Uso ganadero
- Composición:
Cromazina: 2% CAS 66215-27-8
Excipientes csp: 98%
- Número de inscripción en el Registro: -
- Lote y Fecha de caducidad: ver marcaje
- Titular: KALITIA COMPLIANCE SERVICES, S.L., Avenida de la Argentina 132, 33213-Gijón, Asturias.
- Responsable de la comercialización: -

ÁREA DE INFORMACIÓN SOBRE RIESGOS

Símbolo: Ninguno

Frases de riesgo: Ninguna

Consejos de prudencia:

- Manténgase fuera del alcance de los niños
- Manténgase lejos de alimentos, bebidas y piensos
- No respirar los vapores/aerosoles
- Evítese en contacto con los ojos y la piel
- En caso de accidente o malestar, acúdase inmediatamente al médico (si es posible muéstrelle la etiqueta)

A FIN DE EVITAR RIESGOS PARA LAS PERSONAS Y EL MEDIO AMBIENTE SIGA LAS INSTRUCCIONES DE USO

Recomendaciones para casos de intoxicación o accidentes:

La intoxicación puede provocar:

- Irritación de los ojos, piel, mucosas, tracto respiratorio y gastrointestinal.
- Náuseas, vómitos.
- Dermatitis de contacto y sensibilización.
- Primeros auxilios:
En contacto con los ojos, lavar los ojos con abundante agua al menos durante 15 minutos. No olvide retirar las lentes. En contacto con la piel, lavar con abundante agua y jabón, sin frotar. Si es necesario traslade al intoxicado a un centro sanitario y

lleve la etiqueta o el envase. NO DEJE SOLO AL INTOXICADO EN NINGÚN CASO.

Consejos terapéuticos para médicos y personal sanitario:

- Tratamiento sintomático

EN CASO DE ACCIDENTE CONSULTAR AL SERVICIO MÉDICO DE INFORMACIÓN TOXICOLÓGICA. TELÉFONO 91 562 04 20.

ÁREA DE APLICACIONES Y USOS

Finalidad del producto: Larvicia. Regulador de crecimiento de insectos para el control de larvas de mosca mediante tratamiento tópico de lugares de cría.

Características: MS MADENDOOD es una formulación granulada adecuado para esparcir, o para disolver y verter o rociar.

Usos autorizados: Es un insecticida para uso profesional contra las larvas de moscas domésticas (*Musca domestica* y *Stomoxys calcitrans*) mediante aplicación en el suelo en explotaciones avícolas más pequeñas, explotaciones de engorde y de cría de cerdos más pequeñas, explotaciones de vacuno de leche y de cría de terneros más pequeñas, cobertizos de ovejas y cabras, cuadras de caballos, granjas de conejos, parques zoológicos y vertederos y contenedores de basura.

USO EXCLUSIVO POR PERSONAL ESPECIALIZADO.

Modo de empleo: MS MADENDOOD se aplica mediante dispersión en seco o en disolución mediante vertido o rociado de una disolución a una dosis de 25 g de MS MADENDOOD por m² directamente sobre el estiércol o sobre otros lugares de cría de moscas, de acuerdo con las siguientes dosis:

Metodo de aplicación	Tasa de dilución	Dosis de aplicación
Dispersión en seco	-	500g/20m ²
Pulverización	500g/5L	20m ²
Riego	500g/15L	20m ²

Usualmente, de dos a tres tratamientos a intervalos de dos semanas son suficientes. Se recomienda el uso simultáneo de un adulticida, con el fin de controlar la afluencia de moscas adultas

Número d'autorisation BTR0352

MS MADENDOOD contient de la cyromazine, un régulateur de croissance spécifique contre les larves de la mouche domestique (*Musca domestica*). Il est sans effet sur les mouches adultes.

Granulés solubles (SG), insecticide (biocide TP 18)

Matière active : Cyromazine 2 g/kg (2% m/m, CAS 66215-27-8)

UTILISATION

Toutes productions animales : destruction des larves (tous stades larvaires) de mouches et de moucherons dans le fumier, le lisier, la litière, les fosses et les préfosses. Pour un usage grand public et professionnel dans les étables et autres bâtiments d'élevage.

MODO ET DOSE D'EMPLOI

Le dosage est de 250 g de MS MADENDOOD pour 10 m² de surface à traiter. Le produit peut être appliquée selon le degré d'humidité des déjections :

- en épandage à sec : 250 g pour 10 m² directement sur la surface
Répéter le traitement toutes les 8 semaines. Des recommandations plus spécifiques sont données dans les exemples de traitement ci-dessous.

EXEMPLES DE TRAITEMENT

MS MADENDOOD s'applique aux endroits où se développent les larves de mouches :

- dans les étables bovines et les écuries, traiter une bande d'environ 50 cm le long des murs, à côté et sous les installations.
En cas de fumure liquide, les granulés de MS MADENDOOD peuvent être étendus directement. Le premier traitement devra intervenir 1 à 3 jours après l'enlèvement du fumier.

- dans les étables bovines à caillebotis et les porcheries à caillebotis intégral, épandre uniformément les granulés sur la totalité de la surface. Le premier traitement interviendra après la vidange des fosses.
- dans les porcheries à caillebotis partiel, le traitement se limite aux surfaces couvertes par les caillebotis ainsi que les zones périphériques des ailes et des aires de repos.
- dans les poulaillers avec fosse à déjections, épandre directement les granulés si le lisier est liquide ou humide.
- dans les poulaillers avec déjections sèches, traiter l'ensemble de la surface. Le premier traitement devra intervenir une semaine environ après l'enlèvement du fumier.

PRECAUTIONS :

P102 - Tenir hors de portée des enfants.

P103 - Lire l'étiquette avant utilisation.

P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P273 - Eviter le rejet dans l'environnement.

P405 - Garder sous clef.

Ne pas appliquer directement sur les animaux.

Appliquer le produit uniquement dans des étables vides. Dans les exploitations laitières, couvrir soigneusement les fourrages, les dispositifs d'alimentation et les abreuvoirs ainsi que les machines à traire et les attaches pour animaux. Les animaux peuvent réentrer dans les bâtiments dans la journée après application.

Appliquer seulement aux endroits hors de portée des animaux.

Ne doit pas être appliqué sur le corps de l'animal et ne doit pas être mélangé avec des agents blanchissants.

Ne pas jeter dans les égouts ou les cours d'eau. Nettoyer le matériel à l'eau en rejetant l'eau de nettoyage sur les zones traitées.

L'emballage partiellement vide doit être rapporté au point de vente ou remis à un centre de collecte pour déchets spéciaux. L'emballage vide doit être éliminé avec les déchets urbains et ne peut pas être réutilisé.

Premiers secours :

- Inhalation : Faire respirer de l'air frais.
- Contact avec la peau : Laver la peau avec de l'eau savonneuse.
- Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau.
- Ingestion : Consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Centre antipoison de Paris : tél. 01 40 05 48 48

Stockage:

Stocker dans les contenants d'origine hermétiquement fermés dans un endroit bien ventilé sec et frais, inaccessible et isolées des denrées alimentaires, des boissons et des matières premières d'origine animale pour les enfants et les animaux domestiques.

Número de lote/ fecha de caducidad: vea el embalaje

Número de lot/date d'expiration : voir emballage



04-03-2016/F

Passion for Farming



Responsable de la comercialización:
Schippers Agrícola SL
Ctra. Montmeló, 76
Pol. Ind. Can Català
08403 Granollers (Barcelona)



Schippers France Sarl
La Martinière BP 10
35310 Bréal sous
Montfort (F)
Tél : 02 99 85 47 47

MS Agro Pest Control

MS Schippers